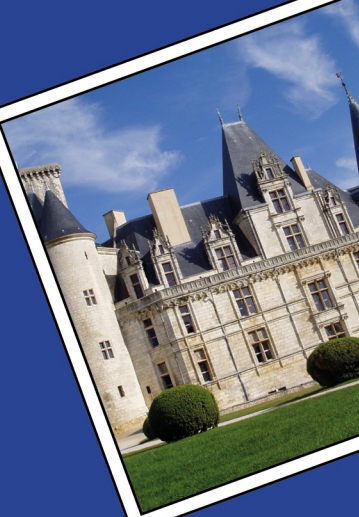


DOSSIER DE PRESSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA CHARENTE



**L'État accompagne les
investissements des
territoires**

*Lundi 10 décembre 2018 à 15h30
Salon de l'hôtel de la préfecture*



SOMMAIRE

Préambule.....	3
La dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR).....	4
La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).....	4
Le fonds national d'aménagement et de développement des territoires (FNADT).....	5
Les autres dispositifs.....	6
Les projets accompagnés par l'État en 2018.....	7
L'accompagnement des territoires de la Charente pour 2018 en chiffres.....	22

Contacts presse

Pierre GÉ

pierre.ge@charente.gouv.fr

☎ 05.45.97.62.37 – ✉ 06.49.00.12.76

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle
7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

www.charente.gouv.fr



Préfète de la Charente



@Prefet16

PRÉAMBULE

Les collectivités territoriales se sont associées à l'État pour contribuer au redressement des comptes publics de la France. Afin que cet effort ne pénalise pas l'investissement public, facteur important de croissance et d'emploi locale, l'État accompagne les collectivités dans leurs investissements locaux.

Cet appui se traduit notamment par des soutiens financiers comme la dotation d'équipement aux territoires ruraux ou la dotation de soutien à l'investissement local. Pour la première année, et dans un souci de transparence, la préfète a souhaité rendre publique la liste détaillée de ces dotations allouées aux collectivités.

En Charente, ces accompagnements financiers ont permis à l'État de soutenir les projets des collectivités pour un montant total de près de 13,5 millions d'euros. En outre, une enveloppe de 23 millions d'euros a été actée pour la rénovation urbaine des quartiers de Bel-Air – Grand Font à Angoulême et de l'Etang des Moines à La Couronne.

En 2019, l'État continuera à être un garant du développement équilibré des territoires et poursuivra son action volontariste en faveur d'une stratégie d'investissements adaptée aux enjeux et aux besoins locaux, dans le souci constant d'une égalité d'accès au service public pour tout usager.

LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Les priorités de la DETR

Créée par la loi de finances pour 2011 et résultant de la fusion de la dotation globale d'équipement (DGE) des communes et de la dotation de développement rural (DDR), la DETR répond à plusieurs priorités :

- soutenir la création d'espaces mutualisés de services au public, aux commerces et à la revitalisation des centres-bourges ;
- accompagner le développement des communes nouvelles ;
- favoriser la rénovation thermique et la transition énergétique dans l'ensemble des travaux réalisés sur les bâtiments publics ;
- subventionner les travaux de mise en accessibilité de tous les établissements publics recevant du public.

En 2018, la DETR a été portée à près de 1,046 milliard d'euros, soit une augmentation de près de 50 millions d'euros par rapport à 2017.

Qui peut bénéficier de la DTER ?

Sont éligibles à la DTER, les communes :

- de moins de 2 000 habitants ;
- de 2 000 à 20 000 habitants sous conditions de potentiel financier ;
- les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de moins de 50 000 habitants et sans commune de plus de 15 000 habitants.

LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

La DSIL, qu'est-ce que c'est ?

La DSIL a été créée en 2016, reconduite en 2017 puis pérennisée, pour obtenir un effet significatif et rapide sur l'investissement local, facteur de croissance économique.

Elle a vocation à financer des projets structurants de plus grande ampleur que la DETR. L'enjeu est de favoriser l'émergence d'actions phares d'envergure mais aussi d'actions innovantes à plus petite échelle.

Les axes prioritaires ont été fixés par l'article L2334-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT), en cohérence avec le grand plan d'investissement. Il s'agit :

- la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables ;
- la mise aux normes et sécurisation des équipements publics ;
- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements ;
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- la création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaire par l'accroissement du nombre d'habitants.

La DSIL a notamment vocation à soutenir les projets inscrits dans les contrats de ruralité signés entre le préfet et un EPCI à fiscalité propre ou un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Sont éligibles à cette dotation les communes et les EPCI à fiscalité propre.

LE FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FNADT)

Le FNADT en quelques lignes ?

Le FNADT a vocation à soutenir, en investissement mais aussi en fonctionnement, les actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les projets proposés au financement du FNADT doivent prendre en compte :

- la situation économique et sociale des régions concernées en permettant la création d'emploi ;
- l'intégration des populations, le soutien aux territoires en difficultés ou dégradés, la solidarité dans la répartition des activités et des services ;
- la gestion maîtrisée de l'espace et de l'environnement pour les projets d'agglomération, la complémentarité et la solidarité des territoires ruraux et urbains pour l'organisation.

Sont privilégiées :

- les actions en faveur de l'emploi, en particulier celles qui favorisent les démarches de développement local intégré, contribuent à l'organisation de systèmes productifs locaux, soutiennent la création de nouvelles activités et de nouveaux services à l'économie locale et aux besoins de proximité, grâce en particulier à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- les actions qui visent à accroître l'attractivité des territoires, comme la préservation des milieux naturels, la mise en valeur du patrimoine naturel, social et culturel, l'amélioration des services rendus aux populations et entreprises ;
- les actions innovantes ou expérimentales dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.

Le FNADT est composé de deux sections, l'une générale, l'autre locale, financées par le budget du ministère en charge de l'aménagement du territoire.

La section générale assure le financement :

- des opérations à caractère national ou régional résultant de décisions du Gouvernement ;
- des programmes présentant un caractère innovant ou expérimental ;
- du soutien aux organismes de développement local ;
- les opérations d'intérêt régional répondant à un critère de montant.

La section locale assure le financement des opérations figurant dans les contrats de plan État – Région, ainsi que les actions relatives :

- à l'évolution de l'implantation des services publics ;
- à l'aménagement et au développement durable promues par les acteurs locaux notamment dans un cadre intercommunal.

LES AUTRES DISPOSITIFS

Les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Un TEPCV est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Les conventions financières TEPCV financent des actions concrètes dans les six domaines de la transition écologique et énergétique :

- la réduction de la consommation d'énergie : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure, etc.
- la diminution des pollutions et le développement des transports propres : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage, etc.
- le développement des énergies renouvelables : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur, etc.
- la préservation de la biodiversité : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville, etc.
- la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets : avec la suppression définitive des sacs plastique, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires, etc.
- l'éducation à l'environnement : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants, etc.

et soutiennent des actions qui ne disposent pas déjà d'un mécanisme de financement État (ADEME, tarifs de rachat énergies renouvelables, etc.)

Le fonds de solidarité territoriale (FST)

Le FST a été créé en 2009 pour accompagner les communes traversées par des lignes ferroviaires à grande vitesse. Les actions financées visent à améliorer l'insertion environnementale des nouvelles infrastructures et la mise en valeur des territoires traversés, notamment en favorisant leur développement économique.

Le fonds de développement pour la vie associative (FDVA)

Le FDVA a été créé en 2011 pour prendre la suite du Conseil du développement de la vie associative (CDVA). Il intervient sous forme de subventions aux associations et est principalement destiné à la formation des bénévoles associatifs élus ou responsables d'activités, ou au fonctionnement général et aux projets des associations. Depuis 2018, le FDVA prend la suite des subventions octroyées par les parlementaires aux associations, dites « réserve parlementaire ».

Les crédits des Agences de l'Eau

Les Agences de l'Eau peuvent participer à soutien des territoires par le biais de financement en matière d'assainissement, d'accès à l'eau potable et de préservation des milieux aquatiques.

LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'ÉTAT EN 2018

Au titre de la DETR

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Agris	Travaux du multiple rural	16 293 €	5 702 €
Aigre	Aménagement parc des charmilles	136 174 €	27 235 €
Alloue	Rénovation thermique bâtiment mairie-école	120 447 €	36 134 €
Ambernac	Aménagement de bourg	163 135 €	57 097 €
Ambleville	Travaux de rénovation de la salle des fêtes	129 500 €	25 900 €
Angeac-Champagne	Travaux de restauration de l'église Saint-Vivien	81 045 €	16 209 €
Angezac	Travaux de réfection du local archives et installation d'un système de climatisation	10 304 €	2 061 €
Ars	Aménagement de bourg	327 938 €	81 985 €
Aunac-sur-Charente	Aménagement de bourg	209 339 €	64 929 €
Aussac-Vadalle	Aménagement de la traverse d'Aussac	193 209 €	57 963 €
Barbezieux-Saint-Hilaire	Travaux d'aménagement de la place du Château et de ses abords	823 506 €	160 000 €
Bardenac	Aménagement de bourg	9 951 €	3 483 €
Bassac	Travaux de réfection de la couverture, des huisseries et de l'électricité à la mairie	51 454 €	13 794 €
Bellevigne	Travaux d'extension de l'école de Malaville	202 203 €	60 661 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Bellon	Aménagement de bourg	177 351 €	62 072 €
Benest	Aménagement du jardin du souvenir au cimetière	8 183 €	2 455 €
Bernac	Aménagement traverse bourg	134 829 €	40 449 €
Besse	rénovation salle des fêtes et annexe mairie, mise aux normes PMR sanitaires	23 795 €	5 711 €
Boisé-la-Tude	Travaux à l'église et à la sacristie de la commune déléguée de Juillaguet	26 642 €	6 660 €
Bonnes	Aménagement de bourg	562 496 €	196 874 €
Bourg-Charente	Travaux d'extension de la salle associative et culturelle et aménagement d'un parking	550 623 €	150 000 €
Bouteville	Aménagement de bourg	213 347 €	53 337 €
Boutiers-Saint-Trojan	Aménagement de bourg	332 049 €	83 012 €
Brie	Aménagement d'équipements multisports	46 801 €	13 572 €
Bunzac	Rénovation thermique d'un bâtiment communal (mairie et logement locatif)	47 083 €	16 479 €
Chalais	Réfection de la toiture de l'église	53 000 €	13 250 €
Champniers	Aménagement intérieur d'un garage communal	82 490 €	24 747 €
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Installation chaudière automatique à bois déchiqueté mairie école	467 172 €	140 152 €
Chateauneuf-sur-Charente	Travaux d'aménagement du Bain des Dames	154 670 €	30 934 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Chazelles	Aménagement des sanitaires de l'école primaire	40 285 €	16 114 €
Chirac	Aménagement cuisine et bar salle polyvalente	7 731 €	2 706 €
Claix	Aménagement sécuritaire du bourg	208 333 €	72 917 €
Combiers	Travaux d'isolation thermique à l'annexe culturelle	10 279 €	3 084 €
Communauté d'agglomération du Grand Cognac	Création d'une desserte en vue de l'extension de la zone des Malestiers	146 574 €	29 315 €
Communauté d'agglomération du Grand Cognac	Travaux d'extension et d'aménagement de la plaine des sports à Jarnac	1 206 100 €	150 000 €
Communauté d'agglomération du Grand Cognac	Travaux d'aménagement de la flow vélo à Bourg-Charente	191 083 €	38 217 €
Communauté de communes Charente Limousine	Réhabilitation piscine communautaire Confolens	550 634 €	165 190 €
Communauté de communes Coeurs de Charente	Construction maison de santé Aigre	635 503 €	222 426 €
Communauté de communes Coeurs de Charente	Construction cabinet médical à Saint-Amant-de-Boixe	387 280 €	133 418 €
Communauté de communes des 4B	Travaux de remise aux normes d'écoles	961 193 €	200 000 €
Communauté de communes La Rochefoucault – PdP	Travaux à la ZAC de la Tardoire	376 582 €	94 938 €
Communauté de communes La Rochefoucault – PdP	Création d'une MSP à RIVIERES	1 853 800 €	463 450 €
Communauté de communes Val de Charente	Réhabilitation accueil de loisirs sans hébergement	123 150 €	43 103 €
Communauté de communes Val de Charente	Travaux de restauration collective, de la maison de la petite enfance et d'une école	414 300 €	111 861 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Confolens	Aménagement jardins médiévaux à Saint Germain de Confolens	140 220 €	42 066 €
Confolens	Réaménagement du gymnase Marcel Perrot	830 693 €	265 587 €
Coteaux du Blanzacais	Travaux de rénovation du four à pain	144 387 €	28 877 €
Courgeac	Rénovation thermique par l'isolation de bâtiments communaux	24 319 €	8 512 €
Couture	Réfection toiture bâtiment mairie – salle polyvalente et changement de fenêtres	28 019 €	8 406 €
Dignac	Aménagement de la MSP de la Clé d'Or	801 847 €	240 554 €
Dirac	Aménagement d'une voie douce RD429	89 000 €	22 250 €
Feuillade	Création d'une voie douce	120 420 €	42 147 €
Fleac	Rénovation et extension de la salle des fêtes	382 059 €	114 618 €
Fouquebrune	Travaux à la salle socio-culturelle	175 000 €	50 750 €
Fouqueure	Réfection du toit de l'église	34 324 €	10 297 €
Foussignac	Aménagement de bourg	287 750 €	71 938 €
Garat	Aménagement de bourg	71 246 €	24 936 €
Genac-Bignac	Aménagement de bourg	359 151 €	89 788 €
Gente	Travaux de réfection de la toiture de la mairie	65 935 €	13 289 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Gondeville	Travaux d'aménagement de bâtiments communaux	504 658 €	100 932 €
Guimps	Travaux de rénovation et d'accessibilité à la salle des fêtes	204 300 €	40 860 €
Gurat	Acquisition et rénovation d'un bâtiment destiné à la location	132 833 €	39 850 €
Houlette	Travaux d'extension d'un bâtiment et aménagements paysagers	61 509 €	12 302 €
Isle d'Espagnac	Construction d'un groupe scolaire	2 609 485 €	400 000 €
Jarnac	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	1 229 890 €	250 000 €
La Couronne	Travaux à l'école élémentaire	151 312 €	60 525 €
La Foret-de-Tesse	Installation d'une chaudière à granulés	62 710 €	18 813 €
La Rochette	Réfection du plafond du restaurant scolaire	6 752 €	2 026 €
La Tache	Aménagement de la cuisine de la salle municipale	24 043 €	7 213 €
Le Lindois	Rénovation de la toiture du garage communal	10 169 €	3 051 €
Les Métairies	Aménagement de bourg	131 781 €	32 945 €
Lesterps	Aménagement des jardins de l'abbaye	362 003 €	126 701 €
Magnac-sur-Touvre	Rénovation de la salle des fêtes	49 324 €	14 304 €
Mansle	Travaux de rénovation énergétique de la mairie	188 367 €	37 673 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Marsac	Aménagement de bourg	294 311 €	103 008 €
Merignac	Travaux d'extension de la maison médicale	415 466 €	103 867 €
Merpins	Travaux d'agrandissement et de mise en accessibilité de l'agence postale	26 450 €	7 935 €
Montboyer	Réfection de la toiture de l'église	24 004 €	6 001 €
Montignac-le-Coq	Réaménagement de l'ancienne école en site associatif	143 217 €	41 533 €
Montjean	Réaménagement de la salle des fêtes	314 756 €	94 427 €
Montmerac	Travaux de réhabilitation de la salle socioculturelle de Lamérac	168 470 €	33 694 €
Montmerac	Travaux de restructuration d'un bâtiment communal en halle à Montchaude	84 800 €	16 960 €
Montmoreau	Aménagement de l'entrée sud du bourg	335 438 €	100 631 €
Montmoreau	Aménagement de bourg de la commune déléguée de Saint Laurent de Belzagot	146 652 €	51 328 €
Montmoreau	Construction d'une salle socio-culturelle sur la commune déléguée d'Aignes et Puypéroux	498 124 €	144 456 €
Montrollet	Aménagement de bourg	274 876 €	68 719 €
Mouliars	Aménagement de bourg	305 475 €	76 369 €
Moutonneau	Travaux restauration toiture clocher de l'église	9 672 €	2 902 €
Mouzon	Acquisition bâtiment pour aménagement logement communal	20 000 €	6 000 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Nercillac	Travaux de remplacement de la chaudière de la salle des fêtes	22 534 €	4 507 €
Orgedeuil	Installation de pompes à chaleur à la salle des fêtes	12 935 €	3 751 €
Pleuville	Rénovation du logement communal	89 870 €	26 961 €
Pressignac	Acquisition bâtiment	70 000 €	21 000 €
Puymoyen	Aménagement du complexe sportif	1 129 941 €	327 683 €
Rivieres	Mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics	62 684 €	21 939 €
Rouffiac	Aménagement de bourg	183 314 €	45 828 €
Rouillac	Aménagement de bourg	393 545 €	98 386 €
Roulet-Saint-Estephe	Extension du cimetière	175 703 €	54 156 €
Roumazieres-Loubert	Acquisition et rénovation d'une partie d'un ancien bâtiment industriel	97 196 €	29 159 €
Ruelle-sur-Touvre	Aménagement de bourg	183 333 €	64 167 €
Saint-Amant-de-Boixe	Aménagement de la traverse du bourg	291 541 €	87 462 €
Saint-Aulais-la-Chapelle	Travaux de réhabilitation du chauffage réversible de la salle socioculturelle	17 130 €	3 426 €
Saint-Avit	Travaux de maçonnerie et zinguerie de l'église	22 643 €	5 661 €
Saint-Bonnet	Travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes	24 824 €	4 965 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Saint-Christophe	Mise en accessibilité salle des fêtes	141 048 €	49 367 €
Saint-Claud	Amélioration des performances énergétiques salle polyvalente	157 845 €	31 569 €
Saint-Cybardeaux	Travaux d'aménagement de deux logements à l'ancien presbytère	299 085 €	59 817 €
Saint-Fraigne	Création d'un gîte de groupe au logis « La Gensatière »	176 559 €	44 140 €
Saint-Front	Rénovation de la toiture de l'école	19 128 €	6 695 €
Saint-Genis-d'Hiersac	Aménagement de bourg	108 542 €	27 135 €
Saint-Germain-de-Montbron	Travaux à la salle des fêtes	408 121 €	118 355 €
Saint-Gourson	Restauration extérieure église	15 842 €	4 753 €
Saint-Groux	Aménagement et valorisation touristique du bourg	162 828 €	37 450 €
Saint-Laurent-de-Ceris	Travaux de rénovation et mise aux normes PMR de la salle polyvalente	161 719 €	48 516 €
Saint-Laurent-des-Combes	Travaux de restauration de l'église	36 345 €	9 086 €
Saint-Martial	Aménagement de bourg	147 928 €	51 775 €
Saint-Maurice-des-Lions	Rénovation bâtiment à but associatif au village du « Chambon »	35 866 €	10 760 €
Saint-Meme-les-Carrieres	Aménagement de bourg	463 108 €	115 777 €
Saint-Michel	Réhabilitation et agrandissement de la cantine scolaire	593 750 €	124 688 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Saint-Projet-Saint-Constant	Aménagement d'un carrefour	234 113 €	81 939 €
Saint-Séverin	Création d'un parking mutualisé et sécurisé	75 593 €	21 922 €
Saint-Sulpice-de-Cognac	Travaux de rénovation de logements à l'ancienne école de garçons	98 473 €	19 695 €
Saint-Yrieix-sur-Charente	Remplacement de la toiture du centre technique municipal	109 400 €	32 820 €
Salles-d'Angles	Aménagement de bourg	332 241 €	83 060 €
Salles-de-Barbezieux	Travaux au cimetière et sur la toiture de l'église	28 785 €	5 757 €
Salles-Lavalette	Rénovation et aménagement de logements locatifs	480 964 €	96 193 €
Sauvignac	Travaux de réhabilitation d'un garage en local technique communal	9 974 €	1 995 €
SIVM Aunac-sur-Charente	Réfection de la toiture de l'école	39 721 €	13 902 €
Souffrignac	Création d'une réserve incendie	13 308 €	3 992 €
Soyaux	Mise en accessibilité de la voirie et des équipements	175 867 €	61 553 €
Taponnat-Fleurignac	Aménagement d'un cheminement doux	281 286 €	98 450 €
Theil-Rabier	Aménagement de sécurité aux abords de la RD181 et création cheminement piétons	56 000 €	16 800 €
Torsac	Extension du cimetière	60 080 €	21 028 €
Tourriers	Travaux de rénovation énergétique de la mairie	66 190 €	23 167 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
Touvre	Travaux d'aménagement à la mairie	18 714 €	6 550 €
Triac-Lautrait	Travaux de restauration à l'église Saint-Romain et valorisation des abords	87 600 €	17 520 €
Tusson	Aménagement des abords de la mairie et mise aux normes PMR	21 380 €	7 483 €
Val-des-Vignes	Travaux de réhabilitation d'un ancien restaurant	280 401 €	56 080 €
Ventouse	Aménagement de la traversée du bourg	137 758 €	48 215 €
Verdille	Réhabilitation d'un lavoir	171 505 €	51 451 €
Verrieres	Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente socio-culturelle (1 ^{re} tranche)	302 000 €	60 400 €
Vibrac	Aménagement de bourg (1 ^{re} tranche)	289 088 €	72 272 €
Villebois-Lavalette	Mise en accessibilité de la salle polyvalente	33 635 €	9 754 €
Villegats	Restauration du monument funéraire	9 640 €	2 892 €
Villejesus	Aménagement de la RD737 au Village des Granges	151 554 €	45 466 €
Voeuil-et-Giget	Rénovation et extension de l'aire couverte sportive	494 278 €	143 341 €
Vouharte	Aménagement de la Grange des Sablons au Breuil en salle polyvalente	302 747 €	90 824 €
Vouthon	Aménagement de bourg	123 696 €	46 001 €
Vouzan	Réaménagement du presbytère en logement locatif	88 191 €	26 457 €

Communes / EPCI	Nature de l'opération	Montant des travaux (hors taxe)	Montant de la subvention attribuée
<i>Xambes</i>	Aménagement de bourg	330 025 €	115 509 €

Nombre total de projets	150
Montant total des travaux (hors taxe)	35 422 185 €
Montant total des subventions attribuées	9 160 051 €

Au titre de la DSIL

Grandes thématiques, arrondissement d'Angoulême			1 009 984 €
Enveloppe départementale			509 984 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Angoulême</i>	Multi-accueil petite enfance Ma Campagne	1 875 000 €	300 000 €
<i>Fléac</i>	Rénovation et extension salle des fêtes	382 059 €	76 412 €
<i>Isle d'Espagnac</i>	Construction nouveau groupe scolaire – école élémentaire	2 609 485 €	100 000 €
<i>La Couronne</i>	Rénovation énergétique et sécurisation du gymnase	479 532 €	33 573 €
Enveloppe régionale			500 000 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Angoulême</i>	Plan numérique écoles	485 280 €	242 641 €
<i>Angoulême</i>	Requalification des voiries du centre-ville	526 600 €	176 304 €
<i>Angoulême</i>	Chaufferie biomasse Ma Campagne	505 000 €	49 063 €
<i>Angoulême</i>	Chaufferie biomasse école Saint-Exupéry	105 000 €	31 992 €

Grandes thématiques, arrondissement de Cognac			436 508 €
Enveloppe départementale			308 083 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
Bourg-Charente	Travaux de rénovation de la grange au Marais de Veillard	100 000 €	27 960 €
Cognac	Réhabilitation, mise en conformité de la crèche Gribouille ¹	169 583 €	117 200 €
Cognac	Mise en conformité du restaurant scolaire Saint-Exupéry ²	130 500 €	82 800 €
Gimeux	Travaux de mise en accessibilité de l'église	29 427 €	8 828 €
Javrezac	Travaux de réhabilitation de la salle communale	296 651 €	59 330 €
Graves-St-Amand	Travaux d'aménagement de bourg	161 559 €	40 390 €
Val-des-Vignes	Réhabilitation de l'ancien restaurant	280 441 €	50 000 €
CdC du Rouillacais	Travaux de réhabilitation de la ferme des Bouchauds	870 281 €	50 000 €

1 Dont 66 325 € accordés au titre de l'action Coeur de ville.

2 Dont 62 100 € accordés au titre de l'action Coeur de ville.

Grandes thématiques, arrondissement de Confolens			401 204 €
Enveloppe départementale			270 122 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Alloué</i>	Restauration menuiseries du domaine Maria Casarès	77 000 €	15 400 €
<i>Besse</i>	Mise en accessibilité et rénovation salle des fêtes	28 554 €	5 711 €
<i>Chabanais</i>	Remplacement parquet salle des fêtes ³	31 663 €	11 082 €
<i>Confolens</i>	Réaménagement du gymnase Marcel Perrot	830 693 €	166 139 €
<i>Roumazières-Loubert</i>	Mise en accessibilité de la cour de l'école élémentaire	81 452 €	24 436 €
<i>Saint-Claud</i>	Amélioration énergétique de la salle polyvalente	157 845 €	47 354 €
<i>Saint-Mary</i>	Amélioration énergétique de bâtiments communaux	32 245 €	10 512 €
Enveloppe régionale			131 082 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
<i>Nanteuil-en-vallée</i>	Rénovation d'un ancien bâtiment en mairie	351 169 €	120 000 €
<i>Chabanais</i>	Remplacement parquet salle des fêtes ³	31 663 €	11 082 €

3 Subvention accordée suite aux événements climatiques du 4 juillet 2018

Contrat de ruralité, arrondissement d'Angoulême			583 301 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
Agris	Mise aux normes des bâtiments communaux	4 715 €	1 415 €
Bazac	Remise en conformité électrique salle communale et église	3 930 €	1 179 €
Bunzac	Rénovation logement et chauffage réversible mairie	47 083 €	14 125 €
Courgeac	Isolation des bâtiments communaux	24 319 €	6 080 €
Feuillade	Création d'un cheminement doux	120 420 €	30 105 €
Fouquebrune	Mise aux normes et sécurisation salle socio-culturelle	175 000 €	43 750 €
La Rochette	Réfection plafond et éclairage restaurant scolaire	6 752 €	2 026 €
Mornac	Réfection de la toiture de l'église	29 100 €	5 820 €
Montboyer	Création d'un système d'assainissement collectif	775 000 €	155 000 €
Montmoreau	Aménagement du bourg de Saint-Laurent-de-Belzagot	386 088 €	77 418 €
Roulet-Saint-Estephe	Aménagement d'une place publique en centre-bourg	179 935 €	35 987 €
Ruelle-sur-Touvre	Remplacement sol salle verte du gymnase de Puyguillen	45 298 €	9 060 €
Saint-Germain-de-Montbron	Mise aux normes et sécurisation salle des fêtes	408 121 €	81 753 €
Saint-Martial	Aménagement sécurisation du bourg	147 928 €	36 982 €
Saint-Severin	Aménagement du parking de l'école	75 593 €	18 898 €
Sers	Installation d'une chaudière relais	25 588 €	6 397 €
Torsac	Extension du cimetière communal	60 080 €	12 016 €
Torsac	Réfection toiture église et presbytère	107 156 €	42 862 €
Touvre	Remplacement des chaudières des écoles	9 712 €	2 428 €

Contrat de ruralité, arrondissement de Cognac			344 480 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
CA du Grand Cognac	Travaux d'extension et d'aménagement de la plaine des sports de Jarnac	1 890 000 €	150 000 €
CdC du Rouillacais	Travaux de réhabilitation ferme des Bouchauds en complexe touristique et culturel à Saint-Cybardeaux	870 281 €	194 480 €

Contrat de ruralité, arrondissement de Confolens			380 256 €
Collectivité	Nature du projet	Coût du projet	Montant de la subvention attribuée
Aigre	Aménagement parc des Charmilles	136 174 €	27 915 €
CdC Charente Limousine	Réhabilitation piscine de Confolens	550 634 €	110 127 €
Cdc Cœur de Charente	Travaux de l'espace d'eaux vives de Mansle	60 000 €	30 000 €
CdC Val de Charente	Restauration collective de la maison de la petite enfance et de l'école maternelle Les Castors de Ruffec	414 300 €	87 000 €
Mansle	Amélioration énergétique de l'hôtel de ville	188 367 €	37 673 €
Montrollet	Aménagement de bourg	274 876 €	54 975 €
Saint-Groux	Aménagement de bourg	162 828 €	32 566 €

Nombre total de projets	53
Montant total des travaux (hors taxe)	15 938 678 €
Montant total des subventions attribuées	3 155 733 €

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE POUR 2018 EN CHIFFRES

Le montant total des financements pour l'année 2018 s'élève à près de **13,5 millions d'euros**⁴.

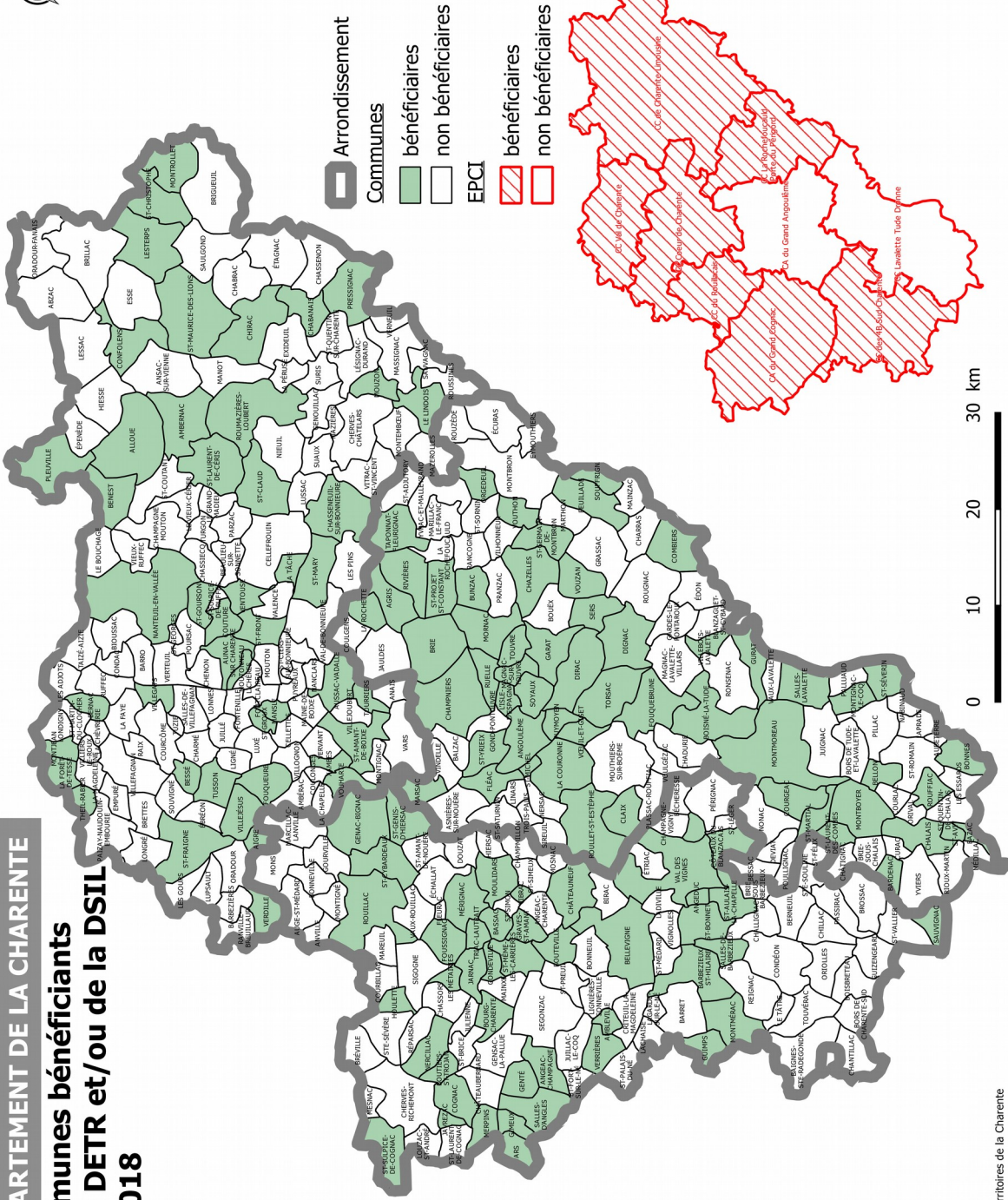


⁴ Montant hors TEPCV, fonds de solidarité territoriale (FST) et ANRU



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communes bénéficiaires de la DETR et/ou de la DSIL en 2018



Sources de données : Préfecture
Fonds cartographiques : IGNF_GEOFLAR_2-2
Conception: Direction Départementale des Territoires de la Charente
SAAT - UCAT- Atelier Géomatique